

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 19 septembre 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Françoise RIVET, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19

PRESENTS : Mme RIVET, Mme DUPRAT, Mme DE CUYPER, M LAUBARY, Mme ZRAK, Mme MAZAUD, M. LAFARGE, M. QUEYREIX, Mme MADIEUX, M. FERARD, Mme RUBY-MONTEIL, M. LEROY,

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. FOUR, M. BATTEL Mme BATTEL, Mme LAFARGE, M. CHANGION

ABSENT : M AMODEO

EXCUSEE : Mme PARNIERE

SECRETAIRE : M. LAFARGE

OBJET : DELIBERATION N° 2024/058 - TARIFS 2025 – GITES

Madame la Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les tarifs de la location des gîtes communaux pour 2025 (voir tableau des tarifs en annexe).

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

⇒ **Approuve** les nouveaux tarifs concernant les gîtes, pour l'année 2025.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait en mairie le 26 septembre 2024.



La Maire,

Françoise RIVET.

